

## Création d'un poste non affecté

---

### Généralités

---

Il existe la possibilité d'inclure dans le budget l'embauche future de nouveaux salariés grâce à la saisie des personnes "anonymes" et la saisie d'activité.

Lorsque le choix du ou des candidats sera fait, il suffira alors de créer leurs informations comme sous la rubrique [Comment crée une personne active et salariée](#).

### Accès par

---

Personnes > Personnes et Personnes > Activité personne.

### Chemin à suivre

---

La saisie est exactement la même que pour la [création d'une personne active et salariée](#) à la différence qu'on ne fait aucun lien avec les salaires.

Il suffit pour se faire de saisir une personnes sous Personnes > Personnes comme suivant :

